

MANDEMENT

POUR LA VISITE PASTORALE EN L'ANNÉE 187 .

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE
APOSTOLIQUE, EVEQUE DE MONTREAL ASSISTANT AU
TRONE PONTIFICAL.

Au Curé et aux Fidèles de la Paroisse de

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

C'est pour Nous, N. T. C. F., un grand bonheur de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que Nous ferons prochainement la visite de votre paroisse. Car il y a déjà bien du temps que Nous n'avons pu, à cause de notre longue absence du Diocèse, Nous procurer cette consolation ; et il Nous tarde de Nous transporter auprès de vous, pour vous distribuer les grâces abondantes attachées à notre saint ministère, et vous communiquer en même temps les dons célestes que Nous avons recueillis pour chacun de vous, en assistant au St. Concile du Vatican.

Le temps et les bornes étroites que Nous prescrit la nature de ce Mandement de Visite, ne Nous permettent pas de vous dire ici tout ce que ressent Notre cœur, à la seule pensée que bientôt Nous serons au milieu de vous, pour vous bénir au nom du Seigneur Jésus, qui visita autrefois cette terre de larmes, pour y répandre avec une profusion toute divine les bienfaits de son amour. *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes* (Act. 10, 38).

Nous allons donc Nous borner à vous communiquer le désir ardent que Nous formons, dans l'intérieur de Notre âme et que Nous ne cessons d'envoyer nuit et jour au ciel. Ce désir, c'est que vous soyez tous, N. T. C. F., remplis du Saint Esprit, ornés de ses dons divins et nourris de ses fruits délicieux, pour que votre paroisse devienne